



PV n°3 du 05 octobre 2026.

<u>Membres présents :</u>	Mme Cerrone, Lau MM. Caubergh, Dheur, Draguet, Germay, Halin, Joniaux, Lejeune et Schroyen
<u>Membre excusé :</u>	M. Grignet
<u>Invités présents :</u>	Mme Joliet (CDA) MM. Aigret (CDA), Appels (CDA), Hervelle (CDA), Obsomer (Directeur Sportif)
<u>Invité excusé :</u>	M. Tom Ventat (Groupe de travail réforme championnat régional)

Le PV n°2 du 07 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité.

1. Informations et échanges

a) Tour des membres affectés à des commissions

Un tour de table est effectué concernant la participation des membres du groupe parlementaire aux différentes commissions et réunions auxquelles ils sont affectés.

Il est notamment rappelé l'importance d'assurer une bonne circulation des informations entre les commissions et le groupe parlementaire.

b) PM12

Un échange a lieu concernant les difficultés rencontrées dans le cadre du calcul et de l'application du PM12. Le groupe prend connaissance des éléments repris dans le PV du Conseil d'administration de l'AWBB du 24 septembre, à savoir que les difficultés identifiées feront l'objet d'un suivi et qu'une liste des problématiques rencontrées sera établie.

c) Support informatique – demandes de délégués et d'officiels de table

Le groupe parlementaire évoque également les difficultés rencontrées par les clubs dans leurs échanges avec le support informatique de l'AWBB.

Afin de faciliter le suivi des demandes, il est recommandé de mettre également l'adresse secretariat.general@awbb.be en copie des échanges adressés à support@awbb.be.

Une difficulté est notamment signalée lors de l'introduction, dans BigCaptain, des demandes d'ajout de délégués ou d'officiels de table. Le problème a été signalé au secrétariat de l'AWBB, qui confirme qu'il est connu et qu'il a été transmis au partenaire informatique.

d) Réunion des clubs

Le groupe parlementaire confirme le principe de l'organisation d'une réunion des clubs, comme cela avait été décidé lors de la précédente réunion.

Celle-ci est envisagée au mois de décembre, après l'Assemblée Générale du 21 novembre, afin de pouvoir notamment présenter les décisions prises et, le cas échéant, les évolutions liées à la réforme des compétitions.

La date reste à déterminer en fonction des disponibilités de la Maison des Sports et des différents intervenants.

Une séance de questions-réponses sera organisée lors de la réunion des clubs. Les clubs seront invités à transmettre préalablement leurs éventuelles questions afin de permettre aux personnes concernées de préparer les réponses.

2. Réforme du championnat régional

M. Raphaël Obsomer, Directeur Sportif, présente au groupe parlementaire un projet de réforme du championnat régional, élaboré à la suite des travaux menés depuis plusieurs saisons au sein du groupe de travail consacré à l'évolution des compétitions.

Il précise qu'il s'agit à ce stade d'un **projet susceptible d'évoluer**, qui sera présenté à l'Assemblée Générale du 21 novembre 2026 sur la base d'un cadre général (« squelette ») sur lequel les parlementaires seront amenés à se prononcer.

Le projet vise notamment à :

- Améliorer l'équilibre sportif des rencontres
- Rendre les critères d'accès aux compétitions régionales plus objectifs et plus lisibles
- Simplifier la gestion pour les clubs et le département des compétitions
- Préserver l'accès aux compétitions régionales pour les clubs et les équipes disposant d'une bonne génération, y compris les clubs moins structurés
- Permettre un rééquilibrage des séries en cours de saison
- Préserver les championnats provinciaux
- Assurer une meilleure cohérence entre les différentes catégories et les réalités démographiques des provinces.

À l'issue de la présentation, les parlementaires poursuivront leur analyse du projet sur la base des éléments présentés. Les éventuelles questions seront transmises à M. Obsomer afin que les réponses puissent être apportées avant l'Assemblée Générale du 21 novembre 2026.

3. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le lundi 09 novembre 2026 à la Maison des Sports.

Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19h30).

Pour le PARL-LG

Silvana Cerrone – Bernard Dheur

Secrétaire – Rédacteur